



*Désirés et craints :*

*le défi des premiers Dominicains français au Canada*

« *Frères Prêcheurs, commencez votre œuvre. Parlez, c'est votre mission* »<sup>1</sup>. Ces paroles prononcées par Mgr Joseph-Sabin Raymond<sup>2</sup> à l'endroit

---

<sup>1</sup> Archives provinciales des Dominicains au Canada (APDC), F1 / B2, 6 *Discours de Mgr Joseph-Sabin Raymond aux fidèles de Notre-Dame-du-Rosaire de Saint-Hyacinthe*, 5 octobre 1873. Tous les documents d'archives cités à la côte ci-dessus ont été publiés par Jules-Antonin Plourde, o.p., *Dominicains au Canada : livre des documents*, Montréal, Editions du Lévrier, 1973-1975, 2 vols. Certains sont également sur microfilms ou microfiches à même côte.

<sup>2</sup> « L'abbé Joseph-Sabin Raymond est né à Saint-Hyacinthe le 13 mars 1810. Par sa mère, Louise Cartier, il était lié à la famille de Sir Georges-Etienne Cartier, l'un des Pères de la Confédération canadienne en 1867. A l'âge de sept ans, ses parents firent son inscription au Séminaire de Saint-Hyacinthe, collège fondé depuis peu par l'abbé Antoine Girouard, curé du village de Saint-Hyacinthe. Il y fit des études de français et de latin. Quelques années plus tard, il passa une année au collège que Mgr Migneault venait de fonder à Chambly. Il y enseigna tout en faisant sa théologie. Il revint au Séminaire de Saint-Hyacinthe l'année suivante et y termina ses études théologiques. Il fut ordonné prêtre à l'âge de 22 ans. Son évêque le nomma alors professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Il y passera plus de 65 ans, de 1817 à 1883, à l'exception de l'année passée à Chambly, et celle où il fit un court séjour en Europe, 1842-1843. Durant ce court séjour en Europe, il eut le plaisir de rencontrer le P. Lacordaire qui venait de rétablir l'Ordre des Dominicains en France. Le jeune abbé Raymond demanda alors au P. Lacordaire la permission d'entrer chez les Dominicains pour revenir établir une fondation dominicaine en terre canadienne. Le P. Lacordaire refusa sa demande, mais l'encouragea à oeuvrer dans cette intention et ainsi préparer le terrain pour une fondation dominicaine. Ce qu'il eut la joie de voir réaliser le 5 octobre 1873, date où les Dominicains prirent possession de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire de Saint-

des Fils de saint Dominique qui venaient prendre possession de la Paroisse Notre-Dame-du-Rosaire<sup>1</sup> de Saint-Hyacinthe, retentirent également aux oreilles de tous ceux qui assistaient à la cérémonie. Pour Mgr Charles LaRocque<sup>2</sup>, évêque de Saint-Hyacinthe, pour les membres du Tiers-Ordre do-

---

Hyacinthe. Au séminaire de Saint-Hyacinthe, il fut tour à tour, et parfois conjointement, professeur de philosophie (1832-1836), de rhétorique (1833-1835, 1836-1837) et de belles-lettres (1837-1838, 1839-1841), préfet des études (1841-1872, 1875-1876), directeur des élèves (1847-1849) et professeur de théologie (1852-1862). Le 30 août 1847, ses confrères l'élirent supérieur, poste qu'il occupa jusqu'en octobre 1853, tout en assurant, depuis 1845, l'aumônerie du Couvent de la Congrégation de Notre-Dame. Il fut supérieur suppléant du Séminaire de 1853 à 1854, tout en continuant à assumer la charge de Vicaire Général du diocèse de Saint-Hyacinthe depuis le 8 décembre 1852. Il assumera cette dernière fonction jusqu'à sa mort. Ses confrères, le 13 juillet 1859, le réélirent supérieur du Séminaire et le conservèrent dans cette fonction jusqu'en 1883, malgré ses protestations. En 1883, âgé de 73 ans, il décida de prendre sa retraite et se retira au Monastère du Précieux-Sang. » Il y est décédé le 3 juillet 1887 (Jean-Jacques Robillard, *Aurélie Caouette en religion : Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang, Positio sur la renommée de sainteté et les vertus*, Volume 1- *Sommaire des vertus et biographie*, Rome 1998, pp. 49-50 (Document en dépôt à la Chancellerie du Diocèse de l'Evêché de Saint-Hyacinthe).

<sup>1</sup> Au moment de sa fondation en 1777, la paroisse Notre-Dame de Saint-Hyacinthe était très vaste elle recouvrait toute la superficie de la seigneurie de Saint-Hyacinthe. Avec les années, son territoire a été démembré pour donner naissance à douze paroisses. En 1796, nous y trouvons une église en pierre qui occupait le site actuel de l'église Notre-Dame-du-Rosaire. En 1853, l'évêque divisa la paroisse en deux afin d'y établir sa cathédrale sous le nom de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur. Il donna alors à l'église paroissiale le nom de Notre-Dame-du-Rosaire. Mécontents, les paroissiens firent une requête le 28 janvier 1854 pour ravoire le nom Saint-Hyacinthe-le-Confesseur. L'évêque changea alors le nom de Notre-Dame-du-Rosaire en Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe; mais c'est Notre-Dame-du-Rosaire qui finit par prévaloir. Pour plus d'informations on pourra consulter Jules-Antonin Plourde, *Bicentenaire de la Paroisse-Mère de Saint-Hyacinthe, Notre-Dame-du-Rosaire, 1777-1977*, 32p.; C.-Philippe Choquette, *Histoire de la ville de Saint-Hyacinthe*, Saint-Hyacinthe, Richer et fils, 1930, viii-552p.

<sup>2</sup> Mgr Charles LaRocque est né, le 15 novembre 1809, à Chambly. Il était le cousin de Mgr Joseph LaRocque à qui il succéda au siège épiscopal de Saint-Hyacinthe. Il fut ordonné prêtre le 29 juillet 1832. De 1832 à 1833, il fut vicaire à Saint-Roch-de-l'Achigan, puis de 1833 à 1836 à Berthierville. De 1836 à 1866, il fut successivement curé de Saint-Pie-de-Bagot de 1836 à 1840, de L'Acadie de 1840 à 1844, et de Saint-Jean-d'Iberville de 1844 à 1866, où il a fondé le couvent des Soeurs de la Congrégation.

minicain<sup>1</sup> ainsi que pour les notables et la population de Saint-Hyacinthe, le 5 octobre 1873 marquait l'aboutissement d'un grand rêve qui remontait à

---

tion de Notre-Dame en 1847. Le 20 mars 1866, il fut élu évêque de Saint-Hyacinthe. Il fut sacré à Saint-Jean-sur-Richelieu le 29 juillet 1866, par Mgr Charles-François Baillargeon, évêque titulaire de Tloa et coadjuteur de l'évêque de Québec, assisté de Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, et de Mgr Joseph-Eugène-Bruno Guigues, évêque d'Ottawa. Il est décédé à Saint-Hyacinthe le 15 juillet 1875. Il fut le troisième évêque de Saint-Hyacinthe. (Voir J.-B.-A. Allaire, *Dictionnaire biographique du Clergé canadien-français*, tome 1, Montréal, Imprimerie de l'École catholique des Sourds-Muets, 1910, p. 308).

<sup>1</sup> Voici brièvement l'histoire de l'implantation du Tiers-Ordre dominicain au Canada. En 1842-1843, Mgr Raymond avait fait un voyage en France. Mgr Raymond, jusqu'à la condamnation du journal *L'Avenir* par le Pape Grégoire XIV en 1832 et de Lamennais lui-même en 1834, avait été un vif défenseur du libéralisme catholique. Mais après la condamnation papale, il se tourna plutôt du côté de Lacordaire. Il admirait cet homme qui, resté fidèle au Pape, avait su restaurer l'Ordre de saint Dominique en France pour combattre justement les idées de Lamennais. Il avait le secret désir de devenir dominicain lui-même et de revenir au Canada pour y établir l'Ordre dominicain afin de combattre les idées libérales qu'y propageait l'Institut Canadien. Lacordaire refusa de recevoir Mgr Raymond dans l'Ordre de saint Dominique et lui conseilla de revenir au Canada. L'abbé Raymond revint donc à Saint-Hyacinthe et devint un ardent travailleur pour la venue des Dominicains au Canada, notamment à Saint-Hyacinthe. Projet qui, après bien des obstacles, se réalisa à l'automne de 1873. Son désir d'appartenir à l'Ordre de saint Dominique ne l'ayant pas quitté, Mgr Raymond prit donc la résolution, le 30 avril 1854, d'écrire au Père Lacordaire pour lui demander s'il ne pouvait pas devenir membre du Tiers-Ordre dominicain. Il hésita plusieurs mois avant d'expédier sa lettre. Finalement, il le fit le 1er juillet 1854. Il reçut une réponse positive du Père Lacordaire le 19 août 1854. La lettre était datée du 1er août. Dans sa lettre, le Père Lacordaire donnait au prêtre que Mgr Raymond choisirait lui-même le pouvoir de le recevoir dans le Tiers-Ordre. De plus, il accordait à Mgr Raymond la faculté de recevoir « d'une manière générale » les « personnes des deux sexes », tout en lui « recommandant de n'inscrire que des personnes éprouvées ». Et comme Mgr Raymond lui avait écrit au sujet d'Aurélie Caouette l'une de ses dirigées qui désirait elle aussi devenir membre du Tiers-Ordre, le Père Lacordaire ajoutait: « Si vous croyez bien, rien n'empêche que vous admettiez cette personne au Tiers-Ordre, pour lequel elle sera peut-être une source de grâce ». Mgr Raymond demanda donc à son évêque, Mgr Jean-Charles Prince, de le recevoir dans le Tiers-Ordre. La cérémonie eut lieu le 23 août 1854, octave de la fête de saint Hyacinthe, religieux de l'Ordre de saint Dominique et patron du diocèse. Pour Aurélie Caouette, la date choisie fut celle du 30 août, jour de la fête de sainte Rose de Lima, tertiaire dominicaine. Par la suite, de nombreux prêtres et laïcs furent admis dans le Tiers-Ordre dominicain (Voir Jean-Jacques Robillard, *Op. Cit.*, pp. 102-105).

l'érection même du diocèse avec Mgr Jean-Charles Prince<sup>1</sup> en 1852 et dont Mgr Raymond avait été le grand artisan. Voici les noms des premiers dominicains qui furent les fondateurs de la mission de Saint-Hyacinthe : les Frères Louis-Thomas Bourgeois, Louis Mothon, Réginald Bernard et Simon Grappe.<sup>2</sup>

Aussitôt l'invitation lancée par Mgr Raymond, les nouveaux venus se mirent à l'œuvre. Dès les premiers jours, « les demandes de prédications commencèrent à affluer »<sup>3</sup>. En effet, pendant les trois premiers mois, ils prêchèrent dans plusieurs paroisses du diocèse de Saint-Hyacinthe, à Québec et

---

<sup>1</sup> Jean-Charles Prince est né le 13 février 1804, à Saint-Grégoire de Nicolet. Ordonné prêtre le 23 septembre 1826, il fut élu évêque titulaire de Martyropolis et coadjuteur de l'évêque de Montréal, Mgr Ignace Bourget, le 5 juillet 1844. Le 25 juillet 1845, il reçut l'ordination épiscopale des mains de Mgr Bourget, assisté de Pierre-Flavier Turgeon, évêque titulaire de Sidyma, et de Michael Power, évêque de Toronto. Nommé premier évêque de Saint-Hyacinthe le 8 juin 1852, il est décédé dans sa ville épiscopale le 5 mai 1860 (Voir A. Chapeau, L.-P. Normand et L. Plante, *Evêques catholiques du Canada / Canadian R. C. Bishops, 1658-1979*, Ottawa, Centre de Recherche en histoire religieuse du Canada/Université Saint-Paul, 1980, p. 74).

<sup>2</sup> Voici les noms des quatre dominicains:

- Frère Louis-Louis-Thomas Bourgeois (1841-1907), premier curé, premier supérieur, premier vicaire provincial, il vécut à Saint-Hyacinthe d'août 1873 à février 1875. D'un accueil franc, souvent égayé d'une malicieuse finesse, il était attentif à faire valoir le juste milieu en toutes choses.
- Frère Louis Mothon (1844-1916), fut vicaire à Notre-Dame de 1873 à 1879. Il a laissé des traces profondes dans le souvenir du clergé et du peuple, par son excellente prédication. Premier procureur, il réaménagea, en 1878, le presbytère en demeure conventuelle. Il fut également le fondateur de la mission dominicaine de Lewiston.
- Frère Réginald Bernard (1836-1909), vicaire à Notre-Dame d'octobre 1873 à l'été de 1874. Au retour de Rome des zouaves maskoutains, il donna à la cathédrale un sermon qui fit sensation.
- Frère Simon Grappe (1843-1905), premier frère coopérateur dominicain au Canada. Il n'a passé que quelques années à Saint-Hyacinthe (Voir Jules-Antonin Plourde, *Dominicains au Canada : album historique* [s.l.], 1973, pp. 30-31).

<sup>3</sup> APDC, F1 / D1, 9, *Chroniques de la fondation par le Fr. Louis-Thomas Bourgeois*, 1873.

à l'Université Laval, ainsi qu'à plusieurs institutions d'enseignement.<sup>1</sup> Les demandes devinrent si nombreuses que le Fr. Bernard Chocarne<sup>2</sup>, provincial, décida, en novembre 1873, d'envoyer le Fr. Bernard Coulanges en renfort.<sup>3</sup>

En avril 1875, le Fr. Louis-Thomas Bourgeois, supérieur de la petite communauté, décida, après certaines difficultés avec Mgr Charles LaRocque au sujet de l'exemption dont jouissent les Dominicains, de retourner en France.<sup>4</sup> Lors du Chapitre provincial de 1875, il fut donc appelé à communiquer aux capitulaires ses impressions sur la récente fondation de Saint-Hyacinthe.<sup>5</sup>

Il avoue avoir craint que le fait qu'ils soient « français et dominicains, c'est-à-dire fils du père Lacordaire. C'en devait être assez pour qu'on se mît en garde contre nous »<sup>6</sup>. Mais à sa grande surprise, l'activité apostolique des premiers mois se poursuivit avec la même intensité au cours de l'année suivante et le champ des activités s'élargit pour atteindre tous les coins du Qué-

---

<sup>1</sup> *Loc. cit.*

<sup>2</sup> Le Fr. Bernard Chocarne (1826-1895). C'est au cours de son premier provincialat (1871-875) qu'il fit accepter en 1873 la fondation dominicaine canadienne. Passé à Saint-Hyacinthe, en août 1868, il avait écrit : « Je suis venu passer la Saint-Dominique dans un pays tout dominicain ». Pour plus de détails sur la vie du Fr. Chocarne, voir Marie-Joseph Ollivier, *Le Père Chocarne*, Paris, P. Lethielleux [impr. 1899], 416p.

<sup>3</sup> *Loc. cit.*

<sup>4</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Lettre du Fr. Louis-Thomas Bourgeois au P. Bernard Chocarne*, 5 février 1875. Pour plus détails sur les raisons qui ont amené le Fr. Bourgeois à quitter Saint-Hyacinthe, voir APDC, Jean-Jacques Robillard, *La Paroisse Notre-Dame-du-Rosaire et les Dominicains*, conférence donnée à la Société d'histoire régionale de Saint-Hyacinthe, le 3 octobre 2000.

<sup>5</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Rapport du Fr. Louis-Thomas Bourgeois au Chapitre provincial de la Province de France*, 1875.

<sup>6</sup> *Loc. cit.*

bec, les autres provinces du Canada et les Etats-Unis. Voici comment le Fr. Bourgeois décrit la situation :

La preuve s'en trouve dans cette suite non interrompue de prédications qui nous ont fait parcourir en tous sens la province ecclésiastique et qui ont élevé au delà du nombre de 50 les retraites ou missions prêchées par nous d'octobre 1873 à octobre 1874. A part celui de Montréal, qui possède il est vrai des Jésuites et des Oblats, tous les évêques de la province nous ouvrent leur diocèse, Mgr l'archevêque<sup>1</sup> en tête, et les prédications les plus importantes nous y sont confiées. Témoin, les retraites des élèves de l'Université Laval, à la cathédrale de Québec, les deux retraites ecclésiastiques du même diocèse, la retraite du collège de Trois-Rivières, etc. Partout aussi, l'accueil le plus flatteur, le plus cordial nous a été fait et, si la sympathie est diminuée, nous seuls pourrions en être responsables.<sup>2</sup>

Le départ du Fr. Bourgeois allait marquer un tournant pour la fondation de Saint-Hyacinthe. Le Fr. Alvare Blanchard fut nommé pour lui succéder à la cure en novembre 1875, et comme supérieur de la petite communauté en l'année suivante. Celui-ci, deux semaines après son arrivée à Saint-Hyacinthe, confirme au nouveau provincial, le Fr. Thomas Faucillon, l'étendue du champ apostolique des Dominicains au Canada.

Le père Mothon écrit donc aujourd'hui à M. Rouxel qu'il lui doit gré de l'offre qu'il lui fait d'aller chez lui dès le mois de novembre, mais qu'il fera comme nos autres pères et qu'il n'arrivera à la Nouvelle-Orléans que pour le

---

<sup>1</sup> Il s'agit de Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau qui fut archevêque de Québec de 1871 à 1898.

<sup>2</sup> *Loc. cit.*

carême. Je n'ai pas encore pu voir le père Charmont<sup>1</sup> : il est perdu dans la neige du côté de Terre-Neuve, mais je sais qu'il va bien.<sup>2</sup>

La nouvelle fondation dominicaine prend donc, peu à peu, racines en terre canadienne. Il semble que les appréhensions du Fr. Bourgeois, parce qu'ils étaient « français » et « fils de Lacordaire<sup>3</sup> », n'eurent pas l'impact qu'il craignait sauf pour le diocèse « de Montréal » qui leur est à toute fin pratique fermé, fermeture qu'il excuse par le fait qu'il « possède il est vrai des Jésuites et des Oblats »<sup>4</sup>.

Mais après quelques mois à Saint-Hyacinthe, il semble que le Fr. Blanchard n'ait pas été aussi enthousiasme pour la fondation que le Fr. Bourgeois qui pourtant avait quitté suite à certains démêlés avec l'évêque, Mgr Charles LaRocque.

En mars 1876, soit huit mois après son arrivée, le Fr. Blanchard commence à poser des questions sur la viabilité de la fondation si elle demeure à Saint-Hyacinthe. Il verrait plutôt une fondation dans la ville de Québec d'où affluent plusieurs demandes pour la prédication et des retraites. Pour lui, Saint-Hyacinthe ne peut assurer un revenu suffisant pour permettre de vivre

---

<sup>1</sup> Il s'agit du Fr. Barthélemy Charmont qui succéda au Fr. Louis-Thomas Bourgeois comme supérieur de la fondation de Saint-Hyacinthe en 1875. Au printemps de 1876, il fut remplacé par le Fr. Alvare Blanchard.

<sup>2</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Lettre du Fr. Alvare Blanchard au Fr. Thomas Faucillon, provincial*, novembre 1875.

<sup>3</sup> Pour une courte présentation du Fr. Henri-Dominique Lacordaire et de sa pensée, voir les pages 14 à 20. Pour une biographie complète voir Guy Bedouelle (dir.), *Lacordaire, son pays, ses amis et la liberté des ordres religieux*, éd. du Cerf, Paris, 1991, 444p.

<sup>4</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Rapport du Fr. Louis-Thomas Bourgeois au Chapitre provincial de la Province de France*, 1875.

convenablement, et surtout, il semble qu'ils n'y reçoivent aucune demande de prédication. Voici ce qu'il écrit à son provincial le 20 mars 1876.

Reste Saint-Hyacinthe avec sa paroisse. Pour disposer notre maison, dont le plan est dans les archives du provincial, il faudrait cinq mille francs au moins. Mais que ferions-nous là? La dîme ne peut pas faire vivre un couvent...De plus, à l'heure qu'il est, le clergé nous est complètement hostile à cause de l'évêque défunt<sup>1</sup> qui disait sans cesse du mal de nous; à tel point que pas un seul prêtre ne met les pieds chez nous et que nous n'en confessons pas un seul, bien que nous lui ayions (sic) prêché les deux dernières retraites pastorales. Il nous faudra du temps pour regagner la confiance des curés.<sup>2</sup>

Deux mois plus tard, la situation ne s'est pas améliorée. Au contraire, en mai 1876, il semble que rien ne va plus.

Depuis ma dernière lettre<sup>3</sup>, il n'y a rien de bien nouveau dans notre situation ici. Nous sommes au calme plat, nous nous contentons de faire notre mois de Marie dans notre église et nous catéchisons. Depuis huit mois que je suis ici je n'ai pas encore reçu une demande de prédication du diocèse et pas un prêtre n'est encore venu nous voir; nous sommes considérés comme des pestiférés et pourtant nous avons prêché deux retraites ecclésiastiques et bientôt nous en prêcherons une troisième. Je ne pense pas que pareille chose se soit vue depuis que notre Ordre existe. A quoi cela tient-il? Il est très difficile de le dire. Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'actuellement nous ne

---

<sup>1</sup> Il s'agit de Mgr Charles LaRocque qui est décédé le 15 juillet 1875. C'est justement cette attitude qui a entraîné le départ précipité du Fr. Louis-Thomas Bourgeois au printemps de 1875. Voir plus haut, note 4, page 5.

<sup>2</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Lettre du Fr. Alvare Blanchard au Fr. Thomas Faucillon, provincial*, 20 mars 1876.

<sup>3</sup> Il s'agit de sa lettre du 20 mars 1876.



donnons prise à aucun reproche et l'évêque n'a pas l'ombre d'observations à nous faire.<sup>1</sup>

Tenant beaucoup à la présence des Dominicains dans son diocèse, Mgr Moreau<sup>2</sup> se voit dans l'obligation d'intervenir. Il lance donc un appel à son clergé leur rappelant que le diocèse a la joie d'avoir en son sein de « bons religieux dominicains » qui « ne demandent qu'à travailler » car ils seront « toujours prêts à voler à votre secours, du moment que vous les demanderez ». Et couvrant cette invitation de son autorité épiscopale, il ajou-

---

<sup>1</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Lettre du Fr. Alvare Blanchard au Fr. Thomas Faucillon, provincial*, 17 mai 1876.

<sup>2</sup> Il s'agit de Mgr Louis-Zéphirin Moreau qui succéda à Mgr Charles LaRocque le 19 novembre 1875. Mgr Louis-Zéphirin Moreau est né à Bécancour, comté de Nicolet, le 1<sup>er</sup> avril 1824. Malgré une santé fragile, il réussit quand même à compléter le cours d'études du Séminaire de Nicolet. Après son cours classique, il se présenta à Mgr Joseph Signay, évêque de Québec, pour être admis au nombre des ecclésiastiques de son diocèse. Mais la maladie le frappa à nouveau. En septembre 1846, Mgr Signay lui signifiait qu'il ne pouvait pas l'admettre parmi son clergé à cause de sa santé défaillante. Devant ce refus de l'évêque de Québec, le jeune Moreau, alors âgé de 22 ans, décida d'entreprendre la même démarche auprès de Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal. Mgr Bourget, sur le point de partir pour Rome, demanda à son auxiliaire, Mgr Jean-Charles Prince, de bien vouloir considérer la demande du jeune Moreau. Celui-ci accueillit le jeune lévite et lui fit faire sa théologie. Le jugeant bientôt prêt pour le sacerdoce, il l'ordonna lui-même le 19 décembre 1846. Après son ordination, l'abbé Moreau continua à demeurer à l'évêché de Montréal où, tout en exerçant son ministère auprès des différentes communautés religieuses de la ville, il remplissait les fonctions de secrétaire. En 1852, Mgr Jean-Charles Prince qui venait d'être nommé à la tête du nouveau diocèse de Saint-Hyacinthe, demanda à l'abbé Moreau de bien vouloir l'accompagner comme secrétaire-chancelier, poste qu'il occupa pendant tout l'épiscopat de Mgr Prince, et que lui demandèrent de remplir également ses deux successeurs, les évêques Joseph et Charles LaRocque. C'est ainsi qu'il fut, successivement, secrétaire-chancelier des trois premiers évêques de Saint-Hyacinthe. Après la mort de Mgr Charles LaRocque, il était lui-même désigné pour lui succéder. Le 15 janvier 1876, à l'âge de 50 ans, le chanoine Louis-Zéphirin Moreau devenait le quatrième évêque de Saint-Hyacinthe, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort survenue le 24 mai 1901. Mgr Louis-Zéphirin Moreau fut béatifié par le Pape Jean-Paul II le 10 mai 1987. (Voir R. Litalien, *Le prêtre à la fin du XIXe siècle: style de vie et spiritualité d'après Mgr L.-Z. Moreau*, Montréal, Fides [c1970], pp. 7-22.)

te : « Je désire que vous les demandiez avant tout autre. Ce sont nos missionnaires diocésains, et ils ont grâce et mission spéciales pour évangéliser les âmes qui nous sont confiées »<sup>1</sup>.

Que s'est-il passé pour que l'enthousiasme des débuts soit, comme il le semble, complètement anéanti? Les craintes qu'exprimait le Fr. Bourgeois se sont-elles avérées vraies finalement? Et si oui, pour quelles raisons? Est-ce que les Dominicains eux-mêmes auraient une part de responsabilité dans cette méfiance qui se manifeste maintenant à leur égard?

C'est maintenant sur ces questions que nous allons porter notre attention.

## 1- Vue d'ensemble sur le XIXe siècle

Vous comprendrez que dans le cadre d'une conférence, nous ne puissions présenter d'une façon exhaustive la réalité socio-politico-religieuse du XIXe siècle. Nous allons donc nous contenter de broser les grandes lignes de force qui traversent ce siècle si fertile en événements de toutes sortes.

Il faut bien le reconnaître, le XIXe siècle est l'héritier des bouleversements que connut l'Europe et, notamment, la France à la fin du XVIIIe siècle avec la Révolution française et l'avènement de Napoléon. La période historique qui suivit la mort de Napoléon fut marquée par une succession de régimes politiques qui se renversaient l'un l'autre. Le visage de l'Europe se remodèle : des pays s'agrandissent ou naissent suite à des alliances ou des guerres civiles. L'un de ces « réaménagements » sans aucun doute le plus

---

<sup>1</sup> Louis-Zéphirin Moreau, *Circulaire au Clergé (no 26)*, dans *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Saint-Hyacinthe*, Tome V, Montréal, C.O. Beauchemin et Fils, Montréal, 1893, pp. 198-199.

important et qui aura des conséquences incalculables, c'est sans contredit l'unification de l'Italie qui marque la fin des Etats pontificaux.

De son côté, la Révolution française avec sa *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* le 26 août 1789, marque un tournant dans la pensée philosophique et change à jamais le regard que l'on portera dorénavant sur la société et ses composantes. Nous voudrions ici, souligner quelques-unes des idées qui nous apparaissent les plus importantes et qui auront des conséquences incommensurables pour l'avenir. Les signataires de la *Déclaration* affirment l'égalité des hommes entre eux puisqu'ils « naissent et demeurent libres et égaux en droits », reconnaissent que la « Souveraineté réside essentiellement dans la Nation », et déclarent que « nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi »<sup>1</sup>

Nous sommes donc devant des « déclarations » qui venaient en totale contradiction avec les conceptions que l'on avait jusqu'ici de la place de chaque groupe et chaque individu composant la société : d'un côté, il y avait ceux qui ont l'autorité nécessaire pour gouverner la société, autorité liée à la naissance, et de l'autre, ceux qu'ils gouvernaient c'est-à-dire leurs sujets et serviteurs. En matière de foi ou de religion, seule l'Eglise, c'est-à-dire le Pape, avait autorité pour déterminer ce qu'il faut vivre ou croire, d'ailleurs cela conduira à la définition du dogme de l'infaillibilité papale. Il ne faut donc pas se surprendre si au cours du XIXe siècle, deux courants d'idées s'opposent et s'affrontent : le libéralisme, né de la Révolution et des tenants

---

<sup>1</sup> Pour le texte de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* du 26 août 1789, voir Jean-Jacques Vincensini, *Le livre des Droits de l'homme : histoire et textes de la Grande Charte (1215) aux plus récents pactes internationaux*, Paris, Robert Laffont/Michel Archimbaud [c1985], pp. 80-81.

de la *Déclaration* de 1789, et l'ultramontanisme qui affirme l'autorité absolue du Pape sur les individus et la société.

Le Québec du XIXe siècle, tout comme la France, entrera dans cette confrontation. D'une part, il y aura les chefs de file de l'ultramontanisme, Mgr Ignace Bourget<sup>1</sup>, évêque de Montréal, et Mgr Louis-François Richer-Lafèche<sup>2</sup>, évêque de Trois-Rivières, et d'autre part les protagonistes du libé-

---

<sup>1</sup> Mgr Ignace Bourget est né à Lauzon en 1799. A 22 ans, il devient le secrétaire de Mgr Lartigue, évêque auxiliaire de l'évêque de Québec ayant résidence à Montréal. En 1837, il est nommé coadjuteur de Mgr Lartigue dont il assurera la succession en 1840. Pour répondre aux différents besoins de ses fidèles, il fit venir de France plusieurs communautés religieuses et aussi fonda des communautés canadiennes pour oeuvrer dans tous les domaines. Il voulait, par cet encadrement pastoral, renforcer la position de l'Eglise à tous les niveaux de la vie familiale, sociale, culturelle et même politique. Il entreprit une lutte sans merci contre l'Institut Canadien, fondé en 1844, peu après sa nomination à l'évêché. L'Institut Canadien regroupait une élite d'intellectuels libéraux, non pas anticatholiques mais anticléricaux, qui voulaient ouvrir la société à une plus grande liberté d'esprit, à un idéal démocratique, et la dégager de sa soumission passive aux directives de l'Eglise. Mgr Bourget s'opposa à toutes les tentatives de réduire le champ d'action de l'Eglise. Il n'était pas prêt à abandonner tant soit peu que ce fût non seulement l'autorité morale de l'Eglise, mais même sa puissance temporelle. Il en donna la preuve en 1868 en favorisant la constitution d'un détachement de zouaves pontificaux qui partirent défendre les Etats du Pape contre la menace italienne. A Montréal même, il menaça d'excommunication les membres de l'Institut, allant jusqu'à refuser la sépulture religieuse à l'un de ses membres, Joseph Guibord. Il obtint de Rome la condamnation de l'Institut. Il démissionna de son poste pour raison de santé en 1876. Son zèle pastoral fut unanimement reconnu. Cependant, son engagement politique en faveur des conservateurs et son ultramontanisme exacerbé lui valurent des réserves à l'intérieur même du clergé (Voir J.-B.-A. Allaire, *Op. cit.*, tome 6, pp. 134-137).

<sup>2</sup> Mgr Louis-François Richer-Lafèche est né à Sainte-Anne-de-la-Pérade, comté de Champlain, le 4 septembre 1818. Son père Louis Richer-Lafèche était cultivateur, et sa mère s'appelait Marie-Anne Boisvert. Il fit ses études à Nicolet et fut ordonné à Québec par Mgr Turgeon, le 7 janvier 1844. En 1844, il est vicaire à Saint-Grégoire-de-Nicolet; puis de 1844 à 1856, missionnaire au Manitoba et à l'occident, notamment à l'Ile-à-la-Crosse et à Saint-François-Xavier-du-Manitoba de 1844 à 1846, et de 1849 à 1852. De 1850 à 1856, il y a été grand-vicaire de l'évêque. Il a même refusé l'épiscopat en 1849. De 1856 à 1861, il est professeur de mathématiques au séminaire de Nicolet, il en sera le supérieur en 1859 à 1861. En 1859, il est nommé grand-vicaire de l'évêque de Trois-Rivières, et vit à l'évêché. Il sera procureur du diocèse et curé de la cathédrale de 1861 à 1862. Le 23 novembre 1866, il était élu évêque d'Anthédon et

ralisme, M. Louis-Antoine Dessaulles<sup>1</sup>, seigneur de Saint-Hyacinthe, et les membres de l'Institut canadien<sup>2</sup>.

---

coadjuteur de Mgr Thomas Cooke, premier évêque de Trois-Rivières. Il fut sacré à Trois-Rivières par Mgr Charles-François Baillargeon le 25 février 1867. Il fut évêque de Trois-Rivières de 1870 à 1898. Il est l'auteur de deux ouvrages: *Quelques considérations sur les rapports de la Société civile avec la religion et la famille* (1865), et *Conférences sur l'Encyclique Humanum Genus* (1885). Il est décédé à Trois-Rivières, le 14 juillet 1898 (Voir J.-B.-A. Allaire, *Op. cit.*, tome 1, p. 291).

<sup>1</sup> Louis-Antoine Dessaulles est né le 31 janvier 1819. Il était le fils de Jean Dessaulles, seigneur de Saint-Hyacinthe, et de Rosalie Papineau, la soeur de Louis-Joseph Papineau. Il fit ses études au Collège de Montréal et devint médecin. De 1856 à 1863, il représente le comté de Rougemont au Conseil législatif du Canada-Uni, et est l'un des chefs de file du Parti des Rouges. Durant ces années, il fut également l'éditeur en chef du journal *Le Pays*, journal qui défendait les intérêts des Rouges. Il fut également, durant plusieurs années, président de l'Institut Canadien s'opposant ainsi directement à Mgr Bourget. Il se retira de la politique en 1863 et devint juge de paix pour la région de Montréal. Il prit définitivement sa retraite en 1875. Il mourut à Paris, le 5 août 1895. Il publia un pamphlet pour défendre son oncle Louis-Joseph Papineau, *Papineau et Nelson: blanc et noir* (Montréal, 1848). Il publia aussi plusieurs livres ou pamphlets: *Six lectures sur l'annexion du Canada aux Etats-Unis* (Montréal, 1851); *Galilée, ses travaux scientifiques et sa condamnation* (Montréal, 1856); *A messieurs les électeurs de la division de Rougemont* (Montréal, 1865); *La guerre américaine* (Montréal, 1865); *Dernière correspondance entre S. E. le Cardinal Barnabo et l'hon. M. Dessaulles* (Montréal, 1871); *La grande guerre ecclésiastique* (Montréal, 1873); *Réponse honnête à une circulaire assez peu chrétienne* (Montréal, 1873); *L'index* (Montréal, 1873). Voir Yvan Lamonde, *Louis-Antoine Dessaulles (1818-1895), un seigneur libéral et anticlérical* [Montréal], Fides [c1994], 369p; Philippe Sylvain, *Un disciple canadien de Lamennais : Louis-Antoine Dessaulles*, dans *Cahiers des Dix*, 34(1969), pp. 61-83.

<sup>2</sup> L'Institut Canadien se voulait un centre intellectuel à la fois littéraire, philosophique et politique. Fondé à Montréal en 1844, il regroupait les réformistes ouverts aux idées libérales les plus avancées. S'y rencontraient ceux que l'on appelait en politique les Rouges. L'Institut mettait à la disposition des membres une bibliothèque, des salles de réunions où se donnaient les conférences, et aussi des salles de lectures où l'on pouvait lire différents journaux. Il regroupait un certain nombre de membres anticléricaux, mais aussi un grand nombre de catholiques, simplement ouverts à une évolution sociale et politique à laquelle s'opposaient les conservateurs et, plus particulièrement les ultramontains. En 1847, l'Institut se dota d'un journal, *L'Avenir*. Le clergé peu à peu intervint par des mises en garde officielles puis par des condamnations en bloc du libéralisme. Mgr Bourget interdit aux fidèles la fréquentation de la bibliothèque de l'Institut et mit à l'index certains ouvrages dits subversifs. Devant l'inefficacité de ses interdictions, il en vint à excommunier les catholiques membres de l'Institut; nombre

## 2- Héritage de Lacordaire à ses fils

La question que nous pouvons nous poser est celle-ci : où se situe le Fr. Henri-Dominique Lacordaire et ses fils dans ce bref tableau que nous venons de brosser?

En 1830, âgé de 28 ans, le jeune abbé Lacordaire fait la connaissance de Lamennais.<sup>1</sup> A ses côtés, il s'engage alors dans la lutte que poursuit le

---

d'entre eux n'osèrent transgresser une telle sanction. L'archevêque alla jusqu'à refuser la sépulture religieuse à l'un d'eux, Joseph Guibord. L'acharnement de Mgr Bourget finit par dresser contre l'Institut une opinion publique encore craintive et influençable. Abandonné par trop de ses membres, l'Institut perdit peu à peu son crédit et son influence (Voir Yvan Lamonde, *Historie sociale des idées du Québec*, Volume 1- 1760-1896 [Montréal], Fides [d.l. 2000] 574p.

<sup>1</sup> Hugues-Félicité Robert de Lamennais (né le 19 juin 1782 à Saint-Malo (Ile-et-Vilaine) – mort en 1854 à Paris) était un écrivain, un prêtre et un philosophe français. Issu d'une famille pieuse de petite noblesse récente, il fut ordonné prêtre en 1816. Philosophe chrétien, Lamennais peut être considéré comme le précurseur du catholicisme libéral, du catholicisme social, ainsi que de la démocratie chrétienne. Il commença par traduire *L'Imitation de Jésus-Christ*, célèbre œuvre de dévotion de Thomas a Kempis. Dans son livre *Essai sur l'indifférence en matière de religion*, écrit de 1817 à 1823, il critiqua l'université napoléonienne et le gallicanisme. Il fut dit de cet ouvrage qu'il « réveillerait un mort » et ce fut un immense succès de librairie. En 1825, il publia *De la religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*. Il rencontra Auguste Comte cette même année. En 1828, il fonda la Congrégation de Saint-Pierre, destinée à former un clergé savant, capable de répondre aux attaques des philosophes, de mieux comprendre son temps et de rétablir l'autorité du pape en France. En 1829, il publia *Les progrès de la révolution et de la guerre contre l'église*. En 1830, il fonda, avec Montalembert et Lacordaire, le journal *l'Avenir*, plaidant pour la liberté de l'enseignement et la séparation de l'Église et de l'État et réclamant la liberté de conscience, de presse et de religion. Le pape condamna son journal en 1832 par l'encyclique *Mirari vos*. En 1834, il publia ses *Paroles d'un croyant*, ouvrage lyrique, rempli de violence et de plaintes, qui marqua sa rupture avec l'Église (encyclique *Singulari nos*). En 1837, il publia *le Livre du peuple*, véritable livre de combat. Il se lia d'amitié avec le patriote canadien Louis-Joseph Papineau lors du voyage de celui-ci en France. Après avoir fondé le journal *Le Peuple*, il continua à professer un libéralisme populaire. Entre 1841 et 1846 il écrivit *Esquisse d'une philosophie*, dans lequel il développa sa conception d'un christianisme sans Église, capable de regrouper les masses pour les conduire au progrès par la charité. En 1848, il se fit élire député à l'Assemblée constituante de 1848. Suite au coup d'État du 2 décembre 1851, il se reti-

journal *L'Avenir* pour la liberté et la régénération de l'Église. Cependant, l'orthodoxie du journal est questionnée par Rome. Il se rend donc à Rome avec ses compagnons Lamennais et Montalembert<sup>1</sup> en 1831 afin d'expliquer au Pape les positions qu'ils soutiennent. Mais le 15 août 1832, le Pape Gré-

---

ra dans sa propriété de la Chesnaie en Bretagne. Lors de son enterrement, le 1<sup>er</sup> mars 1854, une manifestation populaire fut réprimée au cimetière du Père-Lachaise (Voir Tanguy Kenec'hdu, *Lamennais, un prêtre en recherche* [Paris], Téqui, 1982, 296p.)

<sup>1</sup> Charles-Forbes-René, comte de Montalembert, né le 15 avril 1810 à Londres, décédé le 13 mars 1870 à Paris. Il fut journaliste, historien et homme politique. Jusqu'en 1819, il est élevé en Angleterre, à Stanmore par son grand-père maternel. Revenu en France, il poursuit ses études à Paris, d'abord au lycée Bourbon (actuel lycée Condorcet), puis, à partir de 1826, à l'institution Sainte-Barbe. Étudiant zélé et d'une grande précocité intellectuelle. Marqué par l'exemple du système politique britannique, Charles de Montalembert développe alors des idées politiques libérales. La conversion de sa mère au catholicisme en 1822 renforce sa foi religieuse. A la fin des années 1820, Montalembert attend avec impatience depuis son adolescence de s'engager pour défendre la liberté civile et la liberté de l'Église catholique romaine. À l'issue de la révolution de 1830, sa rencontre avec l'abbé Félicité de Lamennais lui fournit enfin l'occasion de s'engager pour défendre ses idées, et de développer dans le journal *L'Avenir* les thèses qui formeront la base du catholicisme libéral, mêlant la doctrine contre-révolutionnaire traditionnelle telle que l'avait développée Joseph de Maistre et la pensée libérale héritée des Lumières et de la Révolution française. En 1837, Montalembert commence véritablement sa carrière parlementaire. Même s'il n'apprécie guère la Monarchie de Juillet, qu'il considère comme un régime individualiste, bourgeois et matérialiste, au détriment de la cohésion sociale et de l'union nationale, il décide de soutenir cette monarchie constitutionnelle et libérale, dans le travail législatif mené à la Chambre des pairs. Il y défend inlassablement deux thèmes principaux : la défense du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et celle des libertés religieuses, à travers le rétablissement officiel des congrégations religieuses et la liberté d'enseignement. Cependant, l'essentiel de l'action de Montalembert pendant les années 1837-1850 vise à la constitution d'un « parti catholique » unifié, fédérant l'action des catholiques français autour de la défense des intérêts de l'Église et la liberté d'enseignement, en s'assurant de l'appui des évêques, qui avait cruellement manqué aux hommes de *L'Avenir*. L'essentiel des combats menés par Montalembert et le parti catholique ont un objectif principal : obtenir la liberté d'enseignement, à savoir, la possibilité de créer des établissements d'enseignement secondaire en dehors du monopole de l'enseignement public d'Etat. Cette liberté concernerait avant tout les congrégations religieuses enseignantes, notamment les jésuites (Voir Joseph-Théophile Foisset, *Le comte de Montalembert* [Paris] Jacques Lecoffre, 1877, 282p.)

groire XVI, avec l'encyclique *Mirari vos*<sup>1</sup> condamne *L'Avenir* et du même coup atteint ses auteurs et collaborateurs. Devant cette condamnation, Lacordaire et Montalembert se dissocient de *L'Avenir* et de Lamennais. Commence alors pour jeune abbé Lacordaire un long chemin qui passe par la chaire de Notre-Dame de Paris en 1835 et 1836, chemin qui le conduira à Rome où, en 1839, il revêtra l'habit de l'Ordre de saint Dominique. Il a enfin trouvé sa voie. Revenu en France en 1841, il s'activera à la restauration de l'Ordre dominicain en France.

Il serait bien téméraire d'essayer d'exposer la pensée du Fr. Lacordaire dans le peu de temps que nous alloue la présente conférence. Cependant, si nous voulons atteindre notre but, c'est-à-dire essayer de comprendre comment se fait-il que les premiers dominicains qui vinrent à Saint-Hyacinthe en 1873 furent, pendant les trois premières années, des prédicateurs très recherchés, et que, par la suite, ce fut l'inaction jusqu'à ce que Mgr Moreau écrive à son clergé le suppliant de bien vouloir leur demander des retraites et des prédications, il nous faut essayer d'exposer brièvement cette pensée.

---

<sup>1</sup> *Mirari vos* est une encyclique écrite par Grégoire XVI le 15 août 1832 dans le but de condamner le libéralisme et l'indifférentisme religieux. Même s'il n'est pas cité, Lamennais, auteur de *Paroles d'un croyant*, et ses thèses libérales sont sévèrement critiqués. Le pape juge sévèrement : 1- les thèses de restauration ou de régénération de l'Eglise, comme si elle pouvait être sujette à un quelconque *obscurcissement ou d'autres inconvénients du même genre* ; 2- la liberté de conscience et la propagation immodérée d'opinions ; 3- la liberté de presse lorsqu'elle divulgue des opinions contraires à celles de l'Eglise ; 4- la séparation de l'Eglise et de l'État. Il réaffirme : a) l'indissolubilité des liens du mariage ; b) défense du célibat des prêtres, *Nous voulons éclairer votre constance toujours plus, afin que vous vous opposiez à l'immonde conjuration contre le célibat des prêtres*, (en latin: « Hic autem vestram volumus excitam pro religione constantiam adversus foedissimam in clericalem coelibatum coniurationem, ») ; c) la soumission au pouvoir légitime. Il en appelle aux autorités politiques, aux principes chrétiens à soutenir les *principes pour le bien de l'Eglise et de l'Etat*.



C'est dans les *Deuxième et Troisième conférences de Toulouse*<sup>1</sup> que nous croyons y trouver la réponse. Voici deux extraits de ces *Conférences* qui, croyons-nous, résume bien la pensée de Lacordaire et qui nous permettent de le situer dans le bref tableau que nous avons brossé un peu plus tôt.

...Armé à l'extérieur de deux bras qui peuvent porter l'épée et le sceptre, l'homme a au-dedans de lui une double faculté au service de ses aspirations. L'une, la première et la plus noble, a un bien grand nom : elle s'appelle la liberté. C'est le don de vouloir sans autre cause déterminante que soi-même, le don de choisir sa pensée, son amour, son acte, son sort enfin, et de se commander à soi-même plus qu'à personne. Puissance souveraine, la liberté gît au plus profond de nous, dans un séjour calme comme la vérité; elle y voit les deux mondes qui nous parlent, elle les confronte, les juge, se tait un moment, et dit à la terre et à Dieu : Oui!<sup>2</sup>

Pour lui, le Créateur dans ses décrets providentiels a donnée à l'homme une seconde faculté, c'est la passion qui est comme une « puissance » « assit au vestibule de notre liberté », une « sentinelle qui n'était point ennemie » à l'origine, « mais qui l'est devenue, et qui assiège plutôt qu'elle ne garde le saint des saints de notre âme »<sup>3</sup>. Il poursuit en disant :

Liberté, passion : liberté, puissance calme et maîtresse; passion, impuissance émue et sujette; voilà les deux facultés mises par Dieu à notre disposition pour nous emparer du ciel et de la terre, de la béatitude apparente et de la béatitude réelle. Peut-être pensez-vous que la liberté seule était notre arme, et la passion notre obstacle? Il

---

<sup>1</sup> Voir Lacordaire, *Conférences de Notre-Dame de Paris et de Toulouse*, Tome 5, Paris, Librairie Poussielgue Frères, 1881, pp. 269-334.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 272.

<sup>3</sup> *Loc. cit.*

n'en est point ainsi. L'une et l'autre étaient pures dans l'origine; l'une et l'autre nous avaient été données comme deux sœurs : la liberté pour choisir, la passion pour aimer. Mais la seconde a séduit la première, et tous les jours elle accomplit en nous ce travail qui nous détourne de notre voie...<sup>1</sup>

Il faut se souvenir que sur la scène politique européenne, le Pape Grégoire XVI, en juin 1832, face à la question de la Pologne, avait exhorté les « évêques polonais à faire leur devoir de pasteur, c'est-à-dire à prêcher la soumission au gouvernement légitime, celui de Nicolas 1<sup>er</sup> »<sup>2</sup>, empereur de Russie. Pour les partisans du « libéralisme » né de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* qui affirmait que la « Souveraineté réside essentiellement dans la Nation »<sup>3</sup>, le Pape, à leurs yeux, bafouait un principe fondamental de la nouvelle pensée politique qui émergeait suite à la Révolution française. Suite à cette exhortation papale, le « libéralisme » va donc se radicaliser et insister sur la séparation qui doit exister entre l'Eglise et l'Etat. Le libéralisme va en arriver à rejeter toute ingérence de la part du religieux dans les affaires civiles. A ce sujet, Lacordaire prend une autre direction, non pas opposée, mais différente. Pour lui, la « liberté » demeure première. Cependant, comme elle a été séduite par la « passion » et qu'elle s'est vue ainsi détournée de sa fin première, elle a besoin d'être soutenue et conduite par la lumière de la raison. Voici ce qu'il écrit à ce sujet :

La liberté, en effet, n'existerait pas si elle n'était conduite et soutenue par un principe lumineux. L'être inférieur,

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 273.

<sup>2</sup> Philippe Sylvain, *Un disciple canadien de Lamennais : Louis-Antoine Dessaulles*, dans *Cahiers des Dix*, 34(1969), p. 65.

<sup>3</sup> *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* du 26 août 1789. Voir note 1, p. 11.

l'animal guidé par l'instinct, ne la connaît pas; en lui, l'instinct et passion ne sont qu'une même chose, et, quoi qu'il fasse, il obéit à une impulsion fatale qui le gouverne et le maintient dans la sphère où Dieu l'a placé.

Il n'en est pas ainsi de l'homme : doué, il est vrai, d'instinct et de passion, en tant qu'il est uni à un corps, et soumis par là au joug des choses sensibles, il s'élève jusqu'à Dieu par la lumière de la raison, et, dans cette faculté de connaître si haut et si loin, il prend un point d'appui contre les appels de la servitude; sa liberté se nourrit dans la contemplation de l'Être souverain par excellence, et s'il ne perd pas de vue la terre, où ses membres le retiennent attaché, il gravite du moins vers l'ordre intelligible où la toute puissance elle-même est réglée par une loi de justice. C'est la vue de cette loi qui est le rempart où s'appuie notre liberté pour se défendre contre l'assaut des passions...<sup>1</sup>

Et il poursuit en disant : « La raison crée notre liberté en nous révélant Dieu; elle la dirige, la soutient, en nous montrant en Dieu la loi sacrée » car sans elle, « il ne resterait à l'homme, avec l'instinct de l'animal, que l'impuissance d'une activité soumise » à ses seuls penchants.<sup>2</sup>

Pour être vraiment libre, il faut donc que l'homme, par sa raison, soit ouvert à la révélation de Dieu car c'est cette reconnaissance de Dieu dans sa vie qui va lui procurer la véritable liberté. Ce faisant, la liberté que l'homme atteint est autant plus grande qu'il laisse place à Dieu et à sa Loi que lui révèle sa raison. Le combat que mène Lacordaire est beaucoup plus un combat pour un « catholicisme moderne ou régénéré » qui respecte les droits de l'homme afin de soutenir la liberté religieuse, et les libertés d'association et

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 304.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 306.

d'enseignement. N'est-ce pas ce qu'il écrit au tout début de son *Mémoire pour le rétablissement en France de l'Ordre des Frères Prêcheurs* :

Mon Pays,

Pendant que vous poursuivez avec joie et douleur la formation de la société moderne, un de vos enfants nouveaux, chrétien par la foi, prêtre par l'onction traditionnelle de l'Eglise catholique, vient réclamer de vous sa part dans les libertés que vous avez conquises, et que lui-même a payées. Il vous prie de lire le Mémoire qu'il vous adresse ici, et connaissant ses vœux, ses droits, son cœur même, de lui accorder la protection que vous donnerez toujours à ce qui est utile et sincère. Puissiez-vous, mon pays, ne jamais désespérer de votre cause, vaincre la mauvaise fortune par la patience, et la bonne par l'équité envers vos ennemis; aimer Dieu qui est le père de tout ce que vous aimez, vous agenouiller devant son Fils Jésus-Christ, le libérateur du monde; ne laisser passer à personne l'office éminent que vous remplissez dans la création, et trouver de meilleurs serviteurs que moi, mais non pas de plus dévoués!<sup>1</sup>

C'est là l'héritage qu'apportèrent les premiers fils de Dominique qui foulèrent le sol québécois en 1873.

### 3- Quelle est la situation au Québec

Au plan politique, le Québec avait connu, depuis 1760, plusieurs formes de gouvernement. De la Conquête à 1791, la Province était divisée en trois districts administratifs qui avaient à leur tête un gouverneur général. En 1791, nous assistons à la création des Haut et du Bas-Canadas, correspon-

---

<sup>1</sup> *Œuvres du R. P. H.-D. Lacordaire*, Tome IX- *Mélanges*, Paris, Librairie Poussielgue Frères, 1877, pp. 59-60.

dant approximativement aux territoires actuels de l'Ontario et du Québec, celui-ci étant régi par l'*Acte Constitutionnel* de 1791 qui lui reconnaissait une chambre d'assemblée composée de députés élus par les habitants. Après les troubles de 1837-1838, Londres procéda à l'unification du Haut et du Bas-Canada. Ce fut la période dite de l'Union qui s'étendit de 1840 à 1867, année où fut accepté un nouveau pacte, l'*Acte de l'Amérique britannique du Nord*<sup>1</sup>, communément appelé la Confédération, régime politique encore en place aujourd'hui.

Donc lorsque les premiers dominicains arrivèrent à Saint-Hyacinthe, nous étions sous le régime de la Confédération depuis près de six ans. Il ne faudrait pas penser que le régime politique que représentait la Confédération avait été accueilli avec joie par tous les habitants du Québec. Pour tous ceux qui avaient vibré à l'appel des chefs patriotes en 1837-1838, le nouveau régime politique consacrait définitivement l'adhésion à la couronne d'Angleterre. Plusieurs parmi eux, au moment des discussions qui précédèrent l'adoption de l'*Acte de l'Amérique britannique du Nord*, développèrent l'idée d'une possible annexion aux Etats-Unis. Nous les appelons les « annexionnistes ».<sup>2</sup>

Nous savons que depuis 1760, année de la conquête britannique, l'Eglise avait dû se battre pour acquérir son indépendance des autorités bri-

---

<sup>1</sup> Il s'agit du document officiel qui créa le Canada. Il fut signé par quatre provinces : Québec, Ontario, Nouveau Brunswick et Nouvelle-Ecosse. Par la suite, au fil des années, les différentes provinces qui se formèrent demandèrent leur adhésion à la Confédération canadienne formant ainsi le Canada tel que nous le connaissons aujourd'hui.

<sup>2</sup> Pour en savoir plus sur ce mouvement, on consultera avec intérêt les volumes suivants : Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, tome 3- 1841 à 1896, Sylbery (Québec), Editions du Septentrion [d.l. 1996], pp. 59-71; Yvan Lamonde, *Histoire des idées au Québec (1760-1896)*, tome 1, Montréal, Fides, pp. 311-314.

tanniques. Ce n'est qu'en 1851, lors du Premier Concile plénier de la province ecclésiastique de Québec qui couvrait à ce moment-là tout le territoire canadien, que les évêques réunis décident de demander l'érection de deux nouveaux diocèses au Québec sans d'abord obtenir l'approbation des autorités britanniques. Il s'agit des diocèses de Saint-Hyacinthe et de Trois-Rivières qui seront érigés le 8 juin 1852 par le Pape Pie IX. La Province de Québec comptait dorénavant quatre diocèses. Cette liberté d'action chèrement conquise, l'Église n'était pas prête à la brader pour quelques idées nouvelles, surtout celles qui se rattachaient à la Révolution française et contenues dans la *Déclaration* de 1789. Le mouvement libéral qui parcourait l'Europe lui apparaissait comme une abomination dont il fallait surtout protéger les habitants du Québec.

Cependant, il est toujours difficile d'empêcher les idées de se répandre. Les idées exprimées par le journal *L'Avenir* ainsi que Messieurs de Lamennais et Montalembert étaient connues de l'élite intellectuelle du Québec. Après la condamnation de *L'Avenir* par Grégoire XVI, plusieurs parmi le clergé se tournèrent vers Lacordaire et ses idées libérales qui donnaient quand même une place à Dieu et à la Révélation. Au Séminaire de Saint-Hyacinthe, l'abbé Joseph-Sabin Raymond « qui avait été aussi un inconditionnel de Lamennais avait dû s'en séparer au moment de sa condamnation en 1834<sup>1</sup>, sans toutefois renoncer à son admiration pour Guéranger ou La-

---

<sup>1</sup> En 1832, le Pape Grégoire XVI avait condamné le journal *L'Avenir* et du même coup ses rédacteurs et supporteurs. En 1834, avec l'Encyclique *Singulari Nos*, Grégoire XVI condamne directement Lamennais pour les erreurs doctrinales que contenait son dernier ouvrage, *Paroles d'un coyant*.

cordaire, d'autres catholiques 'libéraux', qu'il avait d'ailleurs visités en France et en Italie lors de son voyage en 1842-1843 »<sup>1</sup>.

En plus de certains membres du clergé qui admiraient les catholiques dits « libéraux » tel Lacordaire, il existait à Montréal un groupe d'intellectuels non confessionnel qui fondèrent l'Institut Canadien, institut qui regroupait catholiques et protestants. Ce même Institut avait également une succursale à Québec. L'Institut regroupait des réformistes ouverts aux idées libérales les plus avancées. S'y rencontraient ceux que l'on appelait en politique les « Rouges »<sup>2</sup>. L'Institut mettait à la disposition des membres une bibliothèque, des salles de réunions où se donnaient les conférences, et aussi des salles de lectures où l'on pouvait lire différents journaux canadiens, européens et américains. Il regroupait un certain nombre de membres anticléricaux, mais aussi un grand nombre de catholiques, simplement ouverts à une évolution sociale et politique à laquelle s'opposaient les conservateurs et, plus particulièrement les ultramontains. Le seigneur et maire de Saint-Hyacinthe, M. Louis-Antoine Dessaulles, y donna une première série de conférences en 1850, dont le titre était *Six lectures sur l'annexion du Canada aux Etats-Unis*. Il en donna une autre le 14 mars 1856 qui provoqua beaucoup de réaction. Le titre en était *Galilée, ses travaux scientifiques et sa condamnation*. Vous voyez à quel enseigne il se situe. Il sera président de

---

<sup>1</sup> Yvan Lamonde, *Louis-Antoine Dessaulles : un seigneur libéral et anticlérical*, Montréal, Fides, [c1994], p. 182.

<sup>2</sup> Il fait ici allusion à l'esprit du parti politique « rouge » qui fut formé vers 1848 par les radicaux inspirés des idées de Louis-Joseph Papineau et de l'Institut canadien de Montréal. Ce parti était le successeur du « Parti patriote » qui avait provoqué les Troubles de 1837-1838, et rassemblait une bonne partie de ceux qui s'était opposé à l'Union des Deux Canadas de 1840. Ce parti s'opposa également au projet de Confédération en 1867. Ses membres étaient perçus comme anticléricaux.

l'Institut canadien de Montréal de 1865 à 1867. En 1854, il avait fondé une succursale de l'Institut à Saint-Hyacinthe.<sup>1</sup>

Anticlérical notoire, Louis-Antoine Dessaulles s'opposa vivement toute sa vie à l'autoritarisme de l'Eglise et en particulier à celui de Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, chef de file des ultramontains. Pour vous donner une idée des relations qui existaient entre les deux hommes, voici ce qu'il écrivait à Mgr Bourget en mars 1862 :

Votre Grandeur veut mêler intimement les domaines spirituel et temporel pour diriger et dominer celui-ci au moyen de celui-là; nous laïques, nous voulons éviter la confusion de ces deux ordres d'idées et nous voulons que l'ordre spirituel soit entièrement distinct de l'ordre temporel. En un mot, Mgr, dans l'ordre purement social et politique nous réclamons notre entière indépendance du pouvoir ecclésiastique.<sup>2</sup>

De leur côté, devant la diffusion des idées « libérales », le 22 septembre 1875, les évêques de la Province ecclésiastique de Québec publieront une lettre commune condamnant le libéralisme catholique. Ils commencent par définir ce qu'est l'Eglise et sa responsabilité envers la société.

L'Eglise a donc nécessairement reçu de son fondateur, autorité sur ses enfants pour maintenir l'ordre et l'unité. Nier cette autorité, ce serait nier la sagesse du Fils de Dieu. Subordonner cette autorité à la puissance civile, ce serait donner raison à Néron et à Dioclétien contre ces millions de chrétiens qui ont mieux aimé mourir que de trahir leur foi; ce serait donner raison à Pilate et à Hérode contre Jésus-Christ lui-même.

---

<sup>1</sup> *Idem*, pp. 351-354.

<sup>2</sup> Archives de la chancellerie de l'archevêché de Montréal, 901.135, 862-9, *Louis-Antoine Dessaulles à Mgr Ignace Bourget*, 7 mars 1862.



Non seulement l’Eglise est indépendante de la société civile, mais elle lui est supérieure par son origine, par son étendue et par sa fin.<sup>1</sup>

Après avoir présenté ce qu’est l’Eglise et sa place dans la société, rapportant les paroles de Pie IX, les évêques affirment que « le libéralisme catholique » « est l’ennemi le plus acharné et le plus dangereux de la divine constitution de l’Eglise », « il présente aux enfants d’Adam l’appât trompeur d’une certaine liberté, d’une certaine science du bien et du mal; liberté et science qui aboutissent à la mort »<sup>2</sup>.

En quoi le « libéralisme catholique » est-il condamnable?

Le libéral catholique, affirment les évêques, se rassure parce qu’il a encore certains principes catholiques, certaines pratiques de piété, un certain fond de foi et d’attachement à l’église (sic), mais il ferme soigneusement les yeux sur l’abîme creusé dans son cœur par l’erreur qui le dévore en silence. Il vante encore à tout venant ses convictions religieuses et se fâche quand on l’avertit qu’il a des principes dangereux; il est peut-être sincère dans son aveuglement, Dieu seul le fait! Mais à côté de toutes ces belles apparences, il y a un grand fond d’orgueil qui lui laisse croire qu’il a plus de prudence et de sagesse que ceux à qui le Saint-Esprit donne mission et grâce pour enseigner et gouverner le peuple fidèle.

Et ils terminent cette section de leur lettre commune en affirmant :

...quoiqu’il [le libéralisme catholique] ne soit pas encore formellement condamné comme hérétique, il ne peut plus être permis en conscience d’être *un libéral catholique*.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> *Lettre pastorale des Evêques de la Province ecclésiastique de Québec*, 22 septembre 1875, dans *Mandements, lettres pastorales et circulaires des Evêques de St-Hyacinthe*, Tome V, Montréal, C.O. Beauchemin et Fils, 1893, p. 26.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 29.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 30. L’italique est dans le texte même.

Pour l'épiscopat, il est clair que l'on ne peut être à la foi « catholique » et « libéral ». Pour eux ce sont là deux termes qui s'opposent.

4- Comment se sont situés les premiers Dominicains dans un tel contexte?

Nous avons vu que le Fr. Thomas Bourgeois se demandait si le fait d'être « français », « dominicains » et « fils de Lacordaire »<sup>1</sup> n'allait pas nuire à la fondation. Le fait est que pour les deux premières années, années qui coïncident avec la présence du Fr. Bourgeois au Canada, l'accueil leur fut des plus favorables sauf à Montréal où comme l'expliquait le Fr. Bourgeois lui-même, il y avait déjà les Jésuites et les Oblats.<sup>2</sup>

Le Fr. Thomas Bourgeois fut un homme toujours soucieux de manifester la neutralité des Dominicains face aux tendances qui s'opposaient et qui échauffaient les esprits dans cette dernière partie du XIXe siècle.

L'une des causes que le Fr. Lacordaire défendait avec beaucoup d'ardeur était la liberté d'enseigner. Or, après avoir connu l'Université Laval et la liberté d'enseignement dont jouit celle-ci, le Fr. Bourgeois se permit d'écrire et de publier en France une petite plaquette de 48 pages présentant l'Université Laval. Il en fit parvenir une copie au Fr. Chocarne, provincial, pour lui démontrer la liberté d'enseignement dont l'Université Laval pouvait se prévaloir.<sup>3</sup> Cependant, lorsque l'abbé Louis-H. Paquet, professeur à la

---

<sup>1</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Rapport du Fr. Louis-Thomas Bourgeois au Chapitre provincial de la Province de France*, 1875.

<sup>2</sup> *Loc. cit.*

<sup>3</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Lettre du Fr. Louis-Thomas Bourgeois à Mgr Charles LaRocque, évêque de Saint-Hyacinthe*, 16 décembre 1873.

faculté de théologie de l'Université Laval, voulut publier au Canada la brochure du Fr. Bourgeois dans le cadre de la controverse qui oppose Québec et Montréal au sujet de l'établissement d'une université à Montréal<sup>1</sup>, le Fr. Bourgeois s'y opposa avec vigueur « parce qu'il semble qu'il vaut mieux dans la disposition actuelle de certains esprits conserver une stricte neutralité »<sup>2</sup>. Il adopte la même attitude lors des célébrations entourant le 600<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de saint Thomas d'Aquin. Il insiste auprès de Mgr Charles LaRocque pour inviter les représentants de l'Université Laval et les évêques Laflèche, de Trois-Rivières, et Fabre, coadjuteur de Montréal. Il est important pour lui « que cette fête » soit « pour nous, écrit-il, l'occasion d'affirmer une neutralité qui est autant notre intérêt que notre devoir »<sup>3</sup>.

Le Fr. Thomas Bourgeois, en homme sage et avisé, avait donc compris que le contexte socio-politico-religieux appelait les Dominicains nouvellement implantés à Saint-Hyacinthe à une grande vigilance pour que les différentes sections du vaste champ apostolique qui était maintenant ouvert devant eux ne se referment pas. S'il fut obligé de quitter la mission de Saint-

---

<sup>1</sup> Le 1<sup>er</sup> février 1876, Rome demanda à l'Université Laval d'ouvrir une succursale dans le diocèse de Montréal, rejetant ainsi la demande de Mgr Bourget en faveur de l'établissement d'une université à Montréal. Cette décision de Rome va entraîner la démission de Mgr Bourget comme évêque de Montréal le 16 mai 1876. S'engage alors une lutte entre Québec et Montréal au sujet de la création d'une université indépendante de Québec à Montréal qui va s'étendre sur plusieurs années. Ce n'est qu'en 1920 que la succursale de l'Université de Laval à Montréal acquerra son indépendance et portera désormais le nom d'Université de Montréal (Voir Hélène-Andrée Bizier, *L'Université de Montréal : la quête du savoir* [Montréal] Libre expression [d.l. 1993], 311p.; André Lavallée, *Québec contre Montréal : la querelle universitaire, 1876-1891*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1974, 259p.).

<sup>2</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Lette du Fr. Louis-Thomas Bourgeois à Mgr Charles LaRocque, évêque de Saint-Hyacinthe*, 20 décembre 1873.

<sup>3</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Lettre du Fr. Louis-Thomas Bourgeois à Mgr Charles LaRocque, évêque de Saint-Hyacinthe*, 29 janvier 1874.

Hyacinthe, ce fut à cause d'un différent sur la compréhension du privilège de l'exemption dont jouit l'Ordre des Dominicains et non pas parce qu'il s'était trop compromis avec la tendance opposée à l'ultramontanisme. Il n'en fut pas de même après son départ de Saint-Hyacinthe le 5 février 1875.<sup>1</sup>

Devant la situation qui lui est décrite à propos de la mission de Saint-Hyacinthe par le Fr. Alvare Blanchard<sup>2</sup> et que nous avons évoquée plus haut, s'ajoute la question de la nécessité d'établir rapidement un noviciat à Saint-Hyacinthe.<sup>3</sup> Mais où doit-on l'établir? Saint-Hyacinthe est-il un lieu favorable pour cela? Ne devrait-on pas songer plutôt à Québec ou à Montréal?

Face à toutes ces questions, le Fr. Faucillon, nouvellement élu provincial, aimerait bien faire une visite canonique pour avoir une compréhension personnelle de la situation. Mais apprenant qu'une enquête menée en France révèle « la puissance humaine et économique des congrégations religieuses » qui « deviennent » de ce fait « des arguments de poids dans la lutte engagée par les anticléricaux »<sup>4</sup>. Le Fr. Faucillon ne veut pas quitter la France dans un tel climat. Aussi décide-t-il, ne pouvant faire une visite canonique en personne, de demander par « précepte formel » aux Frères de Saint-Hyacinthe de lui « faire connaître la situation, dans la mesure où le précepte formel

---

<sup>1</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Lettre du Fr. Louis-Thomas Bourgeois au Fr. Bernard Chonarne, provincial*, 5 février 1875.

<sup>2</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Lettres du Fr. Alvare Blanchard au Fr. Thomas Faucillon, provincial*, 20 mars et du 17 mai 1876.

<sup>3</sup> AESH, Reg. Let., Série 1, vol. 7, *Lettres de Mgr Louis-Zéphirin Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, au Fr. Thomas Faucillon, provincial*, 12 août et 5 septembre 1876; APDC, F1 / B2, 6, *Lettres du Fr. Thomas Faucillon, provincial à Mgr Louis-Zéphirin Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe*, 15 août et 27 octobre 1876.

<sup>4</sup> Sophie Hasquenoph, *Histoire des Ordres et Congrégation religieuses en France du Moyen Âge à nos jours*, Champ Vallon, 2009, p. 1094.

pouvait lier leur conscience »<sup>1</sup>. Ces derniers s'exécutèrent de bonne grâce à la demande du provincial. Que nous apprennent-ils sur la situation de la petite mission dominicaine à Saint-Hyacinthe?

Les quatre Frères<sup>2</sup> qui se trouvent à Saint-Hyacinthe font parvenir une lettre commune au Fr. Thomas Faucillon, provincial.<sup>3</sup> Dans cette lettre, il y est question de l'ouverture éventuel d'un noviciat et de l'aménagement du presbytère en résidence plus conforme à la vie dominicaine. Il n'y a rien qui concerne le sujet de la présente conférence. Ce n'est que grâce aux rapports individuels des Frères que nous apprenons certains faits qui nous permettent de comprendre pourquoi les Frères sont condamnés à l'inaction à partir de 1876.

Pour le Fr. Hyacinthe Vigeannel, les Dominicains sont « bien signalés dans les pays comme libéraux, c'est-à-dire hérétiques » car « ces deux mots » « sont synonymes »<sup>4</sup> pour le clergé. Il leur faut donc avoir « la patience d'entendre dire quelques absurdités sans les relever »<sup>5</sup>. Après avoir parlé de quelques difficultés de vivre au sein de la communauté, difficultés qu'il attribue au caractère « vif et cassant » du Fr. Blanchard, qui exerce son

---

<sup>1</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Lettre du Fr. Thomas Faucillon, provincial au Fr. Joseph-Marie Sanvito, vicaire général de l'Ordre*, 25 octobre 1876.

<sup>2</sup> Il s'agit des Frères Alvare Blanchard, supérieur et vicaire provincial, au Canada depuis 1875; Louis Mothon, il est le seul qui est à Saint-Hyacinthe depuis la fondation en 1873; Barthélemy Charmont, envoyé en renfort à l'automne de 1873, et Hyacinthe Vigeannel, arrivé au Canada avec le Fr. Alvare Blanchard en 1875.

<sup>3</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Lettre des Frères de Saint-Hyacinthe au Fr. Thomas Faucillon, provincial*, 18 août 1876.

<sup>4</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Lettre du Fr. Hyacinthe Vigeannel au Fr. Thomas Faucillon, provincial*, 8 septembre 1876.

<sup>5</sup> *Loc. cit.*

autorité avec un air « content et fier d'être » le « maître »<sup>1</sup>. Pour le Fr. Vigeannel, le Fr. Blanchard, avec son « tempérament grondeur, impatient » et « mécontent de tout »<sup>2</sup>, est à l'opposé du Fr. Thomas Bourgeois qui « était doux et conciliant » et qui savait « se faire pardonner un acte d'autorité, même de sévérité »<sup>3</sup>.

Dans sa lettre, le Fr. Vigeannel, nous l'avons vu, écrivait qu'il leur fallait avoir « la patience d'entendre dire quelques absurdités sans les relever »<sup>4</sup>, mais le tempérament du Fr. Blanchard lui rendait une telle attitude impossible selon lui.

Incapable en effet de maîtriser ses impressions et sa langue, de dehors comme au-dedans; au dehors avec le clergé, l'impression faite sur les esprits a été fâcheuse. Les Sulpiciens de Montréal me l'ont dit. L'évêque de Sherbrooke l'a dit au père Charmont. Plusieurs prêtres l'ont répété au père Mothon. Sans s'afficher comme libéral le père s'est laissé deviner, a guerroyé contre Louis Veillot<sup>5</sup> et l'Univers<sup>6</sup>, défendu monseigneur D'Orléans<sup>7</sup> et

---

<sup>1</sup> *Loc. cit.*

<sup>2</sup> *Loc. cit.*

<sup>3</sup> *Loc. cit.*

<sup>4</sup> *Loc. cit.*

<sup>5</sup> Journaliste et écrivain français né à Boynes, Loiret en 1813 et décédé à Paris en 1883. Il fut rédacteur en chef du journal *L'Univers* et fit de ce journal l'organe d'un catholicisme ultramontain et intransigeant.

<sup>6</sup> Fondé en 1833 par l'abbé Jacques Paul Migne, *L'Univers* était un quotidien catholique. En 1838, Montalembert en fit l'acquisition, mais à partir de 1840, sous la direction de Louis Veillot, il devint porte-parole officiel du « parti catholique ». Ultramontain, il est favorable au pouvoir temporel du pape.

<sup>7</sup> Il s'agit de Mgr Félix Dupanloup, né à Saint-Félix en Haute-Savoie en 1802. Nommé évêque d'Orléans en 1849, il défendit la liberté de l'enseignement et fut l'un des chefs du catholicisme libéral. Membre de l'Académie française, il en démissionna lorsque

Montalembert<sup>1</sup>, discuté en faveur de tel journal et de tel personnage canadien, entaché de rougisme<sup>2</sup>, même un jour à prêché sur la tolérance et a envoyé au journal, le *Courrier de Saint-Hyacinthe*<sup>3</sup>, des avis motivés sur la manière d'exercer la charité, et cela n'a pas passé inaperçu, bien que peu de monde ait compris. Cela a suffi pour refroidir le clergé déjà défiant; nous n'étions d'aucun parti de sorte que tout le monde pouvait nous dire bonjour, mais si cela continue nous serons excommuniés. Je ne vous cite pas de faits, il y en aurait trop à recueillir.<sup>4</sup>

Le même jour, le Fr. Barthélemy Charmont envoyait sa réponse à la demande formelle du provincial, le Fr. Thomas Faucillon. Celle-ci est beaucoup plus courte que celle du Fr. Vigeannel et entre moins dans les détails. Cependant, il rejoint les arguments de ce dernier lorsqu'il écrit : « nous avons perdu beaucoup depuis la dernière année en attraction. Je regrette de devoir dire que le père Blanchard a complètement échoué vis-à-vis des évêques du Canada, de leur clergé, dans la paroisse et dans notre intérieur. Je crois que l'on sera bientôt perdu, si vous n'en nommez un autre qui ait de la

---

Emile Littré y fut admis. Il est décédé au Château de Lacombe en Savoie en 1878. Pour plus d'informations, on lira avec intérêt : Christiane Marcilhacy, *Le diocèse d'Orléans sous l'épiscopat de Mgr Dupanloup, 1849-1878 : sociologie religieuse et mentalités collectives*, Paris, Plon, 1962, xxx-594p.

<sup>1</sup> Il fut l'un des rédacteurs de *L'Avenir*, journal qui fut condamné par le Pape Grégoire XVI en 1832.

<sup>2</sup> Voir la note 2, pp. 13-14.

<sup>3</sup> *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, fut fondé le 24 février 1853. Sa publication n'a pas cessé depuis cette date. Pour en savoir plus sur ce journal voir André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours*, Tome 1- 1764-1859, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, pp. 181-183.)

<sup>4</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Lettre du Fr. Hyacinthe Vigeannel au Fr. Thomas Faucillon, provincial*, 8 septembre 1876.

prudence et de la bonté »<sup>1</sup>. Et pour lui cet autre, c'est le Fr. Thomas Bourgeois.<sup>2</sup>

De son côté, le Fr. Louis Mothon, le seul qui reste des quatre premiers fondateurs de la mission de Saint-Hyacinthe, commence par tracer un bref tableau de la vie intérieure de la communauté et des observances. Ensuite, il se permet de donner son appréciation du Fr. Blanchard comme premier responsable de la petite communauté qu'ils forment.

Le père Blanchard a comme simple religieux des vertus éminentes, comme régularité, observance, bon cœur, vie religieuse exemplaire, etc.,... mais il n'a pas les qualités qui sont nécessaires comme supérieur, et ici, comme précédemment au Havre, malgré ses bonnes intentions et sans s'en apercevoir il est arrivé à rendre la vie très difficile à ceux qu'il gouverne : un caractère très inégal, sujet à chaque instant à des mauvaises humeurs et à des boutades déraisonnables; un caractère essentiellement grognon qui, au lieu de faire en temps et lieu ses observations, gronde ou, pour dire le vrai mot, grogne constamment à l'atrium, au chœur, au réfectoire, à tout instant, à tout propos!<sup>3</sup>

Pour ce qui est des relations des Dominicains avec les personnes de l'extérieur de la communauté, il est, écrit-il, « obligé de constater que l'administration actuelle a été plus malheureuse encore », car « il faut se rappeler en effet qu'outre les obstacles inhérents à toute fondation, nous avons à surmonter des difficultés particulières, très délicates, et tenant à la

---

<sup>1</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Lettre du Fr. Barthélemy Charmont au Fr. Thomas Faucillon, provincial*, 8 septembre 1876.

<sup>2</sup> Voir *Loc. cit.*

<sup>3</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Lettre du Fr. Louis Mothon au Fr. Thomas Faucillon, provincial*, 9 septembre 1876.



nature même du caractère canadien »<sup>1</sup>. Le Fr. Mothon perçoit la population canadienne comme « essentiellement traditionnelle ou pour mieux dire routinière » et d'une « grande vanité nationale...se mettant d'instinct en défiance contre quiconque a l'air de vouloir modifier n'importe quoi » dans ses « habitudes »<sup>2</sup>. Alors que le Fr. Blanchard, arrivant « ici la bouche pleine de la France, ne parlant jamais que de ce qui se fait et de ce qui se dit en France », ne cesse de faire des « comparaisons blessantes » et, « sous prétexte d'améliorations », veut « tout changer et tout manipuler à sa guise » avec le résultat qu'il n'est « arrivé qu'à indisposer tout le monde »<sup>3</sup>.

En ce qui concerne le clergé, le Fr. Mothon le voit surtout « dans sa tenue, d'une rigidité et d'un formalisme poussé à l'excès, ne comprenant et n'admettant ni l'esprit, ni les plaisanteries, ni le laisser-aller français »<sup>4</sup>. D'ailleurs pour lui, c'est « précisément » la « tenue grave et réservée » du Fr. Thomas Bourgeois qui avait fait son « succès »<sup>5</sup>. Il déplore que la conduite du Fr. Blanchard ait été à l'opposée de celle du Fr. Bourgeois.

Le père Blanchard, sans qu'on ait à lui reprocher quoi que ce soit de répréhensible en soi, a cependant de toutes autres allures, une grande intempérance de langage, une gaieté avec les prêtres qui va jusqu'à la jovialité et souvent plus loin, des manques de tact fréquents. Ainsi il est loin d'avoir au milieu du clergé la position morale et l'influence qu'il devrait avoir absolument comme supérieur. Depuis un an nos meilleurs amis d'autrefois parmi

---

<sup>1</sup> *Loc. cit.*

<sup>2</sup> *Loc. cit.*

<sup>3</sup> *Loc. cit.*

<sup>4</sup> *Loc. cit.*

<sup>5</sup> *Loc. cit.*

les prêtres ont cessé presque complètement de venir nous voir. Le père Blanchard n'en est pas seul responsable, mais il l'est au moins en partie et, pour ma part, j'ai recueilli à ce sujet de la bouche de plusieurs des prêtres influents du diocèse des confidences très pénibles.<sup>1</sup>

Sur le point qui porte davantage sur notre sujet, le Fr. Mothon reconnaît qu'il « règne ici » une grande « exagération » « sur tout ce qui touche de près ou de loin au libéralisme » et que « toute l'hostilité d'une partie du clergé à notre égard et l'indifférence d'une autre partie n'a pas d'autre cause que l'imprudence de certains religieux qui ont laissé percer ici leurs idées »<sup>2</sup>. Idées qui en France « auraient été très modérées mais qui ici, suffisent pour nous faire mettre à l'index, pour nous fermer le diocèse entier, et pour annihiler complètement notre action »<sup>3</sup>. Il confie ensuite au Fr. Faucillon que le Fr. Blanchard « n'a pas su échapper à ce défaut » puisque « son premier soin en arrivant ici a été d'entreprendre une campagne pour décider l'évêque à ne plus recevoir l'Univers »<sup>4</sup>. Et plus grave encore selon le Fr. Mothon

Dans les discussions politico-religieuses qui déchirent le pays, il [Fr. Blanchard] a laissé voir en toutes circonstances les sympathies pour le parti le plus avancé contre l'évêché de Montréal qui est le foyer de l'ultramontanisme exagéré. Dernièrement encore, dans un pèlerinage où se trouvaient quatre-vingts prêtres, il s'oubliait, jusqu'à représenter la mort de l'évêque comme une grâce, un grand bienfait, paroles qui, trois jours après, avaient fait le tour du pays... Avec son exubérance de langage, son besoin de prendre toujours le haut bout

---

<sup>1</sup> *Loc. cit.*

<sup>2</sup> *Loc. cit.*

<sup>3</sup> *Loc. cit.*

<sup>4</sup> *Loc. cit.*

de la conversation, il est radicalement incapable de garder ses impressions pour lui et les laisse percer constamment sans même s'en apercevoir. Aussi depuis longtemps, sur le point qui nous occupe, il est jugé dans tout le pays, et plusieurs évêques, à ma connaissance personnelle, s'en sont exprimés de la façon la plus claire et en même temps la plus fâcheuse pour nous.<sup>1</sup>

Dans le reste de sa longue lettre, le Fr. Mothon présente au provincial ses idées sur l'avenir de la fondation de Saint-Hyacinthe, l'ouverture éventuelle d'un noviciat et sur la possibilité de vivre avec ou sans la desserte de la paroisse. S'il faut conserver la paroisse, il faut, selon lui, qu'un frère y soit attaché avec la responsabilité pleine et entière assurant ainsi une stabilité et laissant les autres libres pour la prédication.

Arrêtons-nous maintenant à la correspondance du Fr. Blanchard. Tout d'abord revenons à sa lettre au Fr. Faucillon datée du 20 mars 1876. Voici ce qu'il lui écrit concernant l'établissement d'un éventuel noviciat :

L'évêque<sup>2</sup> qui comprend notre situation ne demande pas que nous fassions un noviciat à Saint-Hyacinthe, il veut seulement que nous ne quittions pas son diocèse.<sup>3</sup> Voilà tout et il me charge de vous annoncer cela. Son idée est

---

<sup>1</sup> *Loc. cit.*

<sup>2</sup> Il s'agit de Mgr Louis-Zéphirin Moreau qui succéda à Mgr Charles LaRocque le 19 novembre 1875. Pour une courte biographie, voir la note 2, page 9.

<sup>3</sup> Nous ne savons pas qui le Fr. Blanchard essaie de convaincre, mais une chose est certaine, Mgr Moreau fera tout son possible pour l'établissement d'un noviciat dominicain à Saint-Hyacinthe. Afin d'y parvenir, il demandera même à Rome la permission de confier à perpétuité la desserte de la Paroisse Notre-Dame-du-Rosaire aux Dominicains afin de leur assurer un revenu convenable pour qu'ils puissent enfin s'établir et regarder l'avenir avec confiance.

nous allions à Québec; il agit dans ce sens auprès de monseigneur l'archevêque.<sup>1</sup>

Concernant l'établissement éventuel d'un noviciat à Québec, le Fr. Blanchard est obligé de fournir des explications à son provincial. Voici ce qu'il écrit au Fr. Faucillon en date du 20 août 1876 :

D'après votre lettre<sup>2</sup>, il paraît que je me suis tout à fait trompé, car jamais je n'ai eu la pensée d'abandonner de suite Saint-Hyacinthe, la chose est impossible. Je ne comprends pas que j'aie pu écrire une chose pareille. J'ai voulu dire que nous serions bien mieux, pour entretenir un noviciat, à Montréal ou à Québec, sans pour cela quitter Saint-Hyacinthe, et en parlant de la sorte, j'étais tout à fait d'accord avec monseigneur Moreau.

Et il continue avec une formule qui laisse entendre qu'il s'agit là d'une question sans importance et que la vie continue.

Quoi qu'il en soit de ce que j'ai pu écrire, l'affaire du noviciat ne va pas aussi vite que je le croyais tout d'abord.<sup>3</sup>

Il semble bien que le Fr. Blanchard, suite au « précepte formel » du Fr. Faucillon, provincial, demandant aux Frères de Saint-Hyacinthe de lui dirent personnellement ce qu'ils pensaient de la situation de la mission, se soit contenté uniquement, pour l'expression de ce qu'il pensait de la situation, de la lettre commune du 18 août 1876. Dans cette lettre, évidemment, il

---

<sup>1</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Lettre du Fr. Alvare Blanchard au Fr. Thomas Faucillon, provincial*, 20 mars 1876.

<sup>2</sup> Malheureusement, cette lettre du Fr. Thomas Faucillon au Fr. Blanchard est introuvable.

<sup>3</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Lettre du Fr. Alvare Blanchard au Fr. Thomas Faucillon, provincial*, 20 août 1876.

n'est nullement question de la conduite, des dires et des actions posés par l'un ou l'autre des signataires.

Cependant, le provincial, après avoir reçu les lettres des Frs Hyacinthe Vigeannel, Barthélemy Charmont et Louis Mothon, s'empresse d'écrire au Fr. Blanchard pour lui demander des explications sur certains points. Malheureusement, nous avons été incapable de retracer cette lettre. Par contre, nous en connaissons le teneur puisque la lettre du Fr. Blanchard datée du 7 novembre 1876 en est la réponse. Voici certains points qu'il aborde.

Je répons à votre dernière lettre, d'abord pour vous dire que je ferai tout ce que je pourrai pour faire mieux désormais; ensuite pour vous donner quelques explications qui me paraissent nécessaires.

Je ne crois pas vous avoir jamais dit que nous devons quitter le diocèse de Saint-Hyacinthe, comme aussi de m'être montré partisan de notre établissement dans la ville même. Mais quand même j'aurais opiné pour ce dernier parti, il me serait bien permis de changer d'idées, aujourd'hui que la malheureuse ville a été dévorée par deux incendies.<sup>1</sup>

Après avoir déclaré qu'il va essayer « faire mieux désormais », il exprime au provincial sa surprise, car « dans la position difficile où » il se « trouve », il s'attendait à « être soutenu » par lui. Il a l'impression d'être « à

---

<sup>1</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Lettre du Fr. Alvare Blanchard au Fr. Thomas Faucillon, provincial*, 7 novembre 1876. Au sujet de cet incendie, voici ce que Mgr Moreau écrivait au Fr. Faucillon : « Le bon Dieu vient de me soumettre à une bien grande épreuve. Un incendie épouvantable a réduit, le trois courant, ma pauvre ville à la misère la plus extrême. Plus des trois quarts des maisons ont été consumées, et plusieurs mille personnes jetées sur le pavé. » (AESHS, Reg. Let., Série 1, vol. 7, *Lettre de Mgr L.-Z. Moreau au Fr. Thomas Faucillon, provincial*, 5 septembre 1876). Pour une description plus détaillée de ce grand feu du dimanche, 3 septembre 1876, qui ravagea la ville de Saint-Hyacinthe voir C.-Philippe Choquette, *Histoire de la ville de Saint-Hyacinthe*, pp. 329-335.

la merci d'hommes qui ne veulent pas céder et qui ne se donnent que le rôle malsain » de le « contredire d'abord dans l'administration de la paroisse, et après de » le « critiquer ». Pour lui, cette « position n'est pas tenable » et il n'a qu'à se « retirer »<sup>1</sup>. Puis, il avoue trouver « un peu étrange d'être critiqué par deux hommes d'abord qui n'ont jamais été ni curé ni vicaire et par un troisième qui après six mois de cure n'en pouvait plus et de voulait plus habiter Saint-Hyacinthe »<sup>2</sup>.

Après ces efforts pour amoindrir la portée des déclarations des témoins à charge, si je puis dire, le Fr. Blanchard poursuit sa défense en apportant des éclaircissements concernant les actions qu'il a posées ou les paroles qu'il a pu prononcer et qui furent mal interprétées. Nous ne retiendrons que les deux points qui concernent directement notre sujet.

Le premier point porte sur le fait qu'il ferait, comme il le dit lui-même, du « libéralisme ». Laissons-lui la parole :

Je fais du libéralisme. C'est une indigne fausseté. Je ne dis rien du tout, mais parce que nous allons à l'Université de Québec<sup>3</sup> et que je ne crie pas contre les libéraux, on nous soupçonne tous d'être libéraux et vous aurez beau

---

<sup>1</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Lettre du Fr. Alvare Blanchard au Fr. Thomas Faucillon, provincial*, 20 août 1876.

<sup>2</sup> *Loc. cit.*

<sup>3</sup> Il est vrai que les Dominicains vont souvent prêcher à Québec et qu'ils fréquentent régulièrement les gens de l'Université Laval. Mais là où cette fréquentation devient délicate, c'est qu'il y a Montréal tout un mouvement pour la création d'une nouvelle université. L'Université ainsi que l'archevêque de Québec s'y opposent, ne voulant ouvrir à Montréal qu'une succursale de l'Université de Laval. La fréquentation régulière des autorités de l'Université de Québec ainsi que de l'archevêque rend les Dominicains suspects aux yeux de Mgr Ignace Bourget, archevêque Montréal, car ceux-ci donnent l'apparence de prendre ainsi parti pour Québec contre Montréal.

faire, votre silence sera interprété dans le sens du libéralisme.<sup>1</sup>

Cependant, après une telle protestation d'innocence, il avoue qu'« une seule fois, ayant entendu le curé O'Donnell<sup>2</sup>, que vous connaissez, dire à deux religieux que monseigneur Dupanloup<sup>3</sup> était l'homme qui aurait fait le plus de mal à l'Eglise, je me suis permis de dire que je n'étais pas de son avis et tout en est resté là ». La preuve en est, poursuit-il, que par « peur de froisser ces pharisiens [les ultramontains], nous ne recevons aucun journal de France »<sup>4</sup>. Il oublie tout simplement qu'il a fait campagne auprès de l'évêque de Saint-Hyacinthe pour que celui-ci cesse de recevoir *L'Univers*, journal ultramontain dont Louis Veillot était le rédacteur.<sup>5</sup> Pour conclure sa défense sur le fait qu'il fait du « libéralisme », il manie l'ironie, en posant la

---

<sup>1</sup> *Loc. cit.*

<sup>2</sup> Il s'agit vraisemblablement d'Antoine, O'Donnell, « né à Islington près Liverpool en Angleterre, le 31 juillet 1831, de Jean O'Donnell et de Brigitte Dempsey, fit ses études classiques et théologiques à Saint-Hyacinthe, où il fut ordonné par Mgr Prince, le 5 août 1855. Vicaire à Saint-Pierre de Sorel (1855-1858); curé de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe (1858-1861), d'Iberville (1861-1862), de Saint-Denis-sur-Richelieu (1862-1897), où il a fondé un hôpital en 1876, un collège commercial en 1878 et reconstruit le presbytère en 1880; à Saint-Hyacinthe, aumônier des Sœurs Saint-Joseph (1897-1915), retiré depuis 1915. Chanoine titulaire de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, depuis 1877. » (J.-B.-A. Allaire, *Dictionnaire biographique du Clergé canadien-français*, tome 3, Sixième supplément, Montréal, Imprimerie de l'Ecole catholique des Sourds-Muets, 1919, p. 60).

<sup>3</sup> Mgr Dupanloup fut l'un des plus grands défenseurs du libéralisme catholique. Voir note 2, page 31.

<sup>4</sup> *Loc. cit.*

<sup>5</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Lettre du Fr. Louis Mothon au Fr. Thomas Faucillon, provincial*, 9 septembre 1876.

question : « Faudrait-il aussi se mettre à faire chœur avec eux », parlant des ultramontains, ou « ne suffirait-il pas de se taire? »<sup>1</sup>.

Voyons maintenant comment il explique qu'il se serait réjoui à la pensée de la mort de l'évêque de Montréal, Mgr Ignace Bourget. Il laisse entendre qu'il s'agit là tout simplement d'un malentendu.

Je me suis réjoui de la mort de l'ancien évêque de Montréal. D'abord il n'est pas mort; car il fait des livres en ce moment. Il s'agissait de sa démission et pour me plaisanter quelqu'un me dit devant plusieurs ecclésiastiques que les Dominicains ne pleureraient pas sur une pareille détermination. Je répondis en riant que c'était très vrai puisque partout on disait qu'il ne voulait pas que les Dominicains missent les pieds dans son diocèse. Dommage qu'il n'y a rien là de bien odieux.<sup>2</sup>

Il présente la chose comme un plaisanterie. Mais c'est oublié la gravité que revêt sa réponse même s'il elle a été faite « en riant », car Mgr Bourget est, peut-on dire, l'incarnation canadienne de l'ultramontanisme. Il a même voulu que sa cathédrale soit une réplique miniature de Saint-Pierre de Rome. Evêque de Montréal de 1840 à 1876, il fut un personnage influent, craint et respecté par tous les évêques du Québec et le clergé. Plaisanter au sujet de sa mort, qui ne survient d'ailleurs que le 8 juin 1885, comme le Fr. Blanchard reconnaît l'avoir fait, n'était certainement pas pour redorer la renommé et la réputation des Dominicains de Saint-Hyacinthe. D'ailleurs l'influence de Mgr Bourget bien qu'il ne soit plus évêque de Montréal depuis 1876, continuera de transparaître dans les hésitations et décisions des

---

<sup>1</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Lettre du Fr. Alvare Blanchard au Fr. Thomas Faucillon, provincial*, 7 novembre 1876.

<sup>2</sup> *Loc. cit.*



évêques de Montréal et de Québec à ne pas ouvrir immédiatement leur diocèse respectif à une implantation dominicaine.

5- L'inaction va-t-elle entraîner la fermeture de la mission canadienne?

Nous avons vu que trois ans après leur arrivée en terre canadienne, les Dominicains se voient confrontés à l'inaction parce que les évêques et le clergé québécois se méfient de certaines de leurs idées qu'ils associent au « libéralisme catholique » et que, pour eux, « libéral » et « catholique » sont deux termes qui ne peuvent être associés.

Est-ce que cette « inaction » va menacer la survie de la petite mission dominicaine de Saint-Hyacinthe?

Certains facteurs indépendants de la volonté des intéressés va les forcer à ouvrir d'autres champs apostoliques qui vont faire en sorte que la mission canadienne sera sauvée et pourra marcher vers un futur plus florissant pour devenir province le 1<sup>er</sup> octobre 1911.

Voyons brièvement ces facteurs.

Le premier facteur vient de la France elle-même. En effet, depuis plusieurs années les religieux se sentent menacés, ils craignent même l'expulsion. Souvenez-vous, c'est pour cette raison que le Fr. Thomas Faucillon, provincial, renonça à faire la visite canonique en 1876. N'avait-il pas demandé au Fr. Alvare Blanchard en mai 1877 de « préparer vite un gîte, car la situation s'aggrave en Europe et en France »<sup>1</sup>. Ce que l'on craignait, se produisit les « 28-29 mars 1880. Au total 5 700 religieux sont expulsés de

---

<sup>1</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Lettre du Fr. Thomas Faucillon, provincial, au Fr. Alvare Blanchard, 7 mai 1877.*

France par les lois J. Ferry et, en quelques semaines, 261 couvents sont fermés »<sup>1</sup>.

Au Chapitre provincial du 21 octobre 1879, le Fr. Bernard Chocarne fut élu provincial. Voici ce qu'il écrit au Fr. Mathieu<sup>2</sup>, supérieur de Saint-Hyacinthe et vicaire provincial :

Vous avez que la province accepte la mission du Canada, non plus seulement à titre d'essai comme au début, mais avec les développements qu'elle peut prendre, soit par une fondation à Québec, soit par son rayonnement éventuel aux Etats-Unis, et spécialement dans la Nouvelle-Angleterre.<sup>3</sup>

Recevant moins de demandes de prédication, les Frères se tournent donc vers les Etats-Unis, principalement vers la Nouvelle-Angleterre où ont émigrés plusieurs Canadiens-français. C'est ainsi que nous assistons à la fondation de deux maisons : Saints-Apôtres-Pierre-et-Paul à Lewiston en 1881, et Saint-Anne à Fall-River en 1888.

Pendant ce temps, à partir de 1879, les premiers jeunes dominicains canadiens qui avaient reçu leur formation en Europe revenaient au Canada.<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Sophie Hasquenoph, *Op. cit.*, p. 1096.

<sup>2</sup> Le Fr. Albert Mathieu (1822-1901) a 56 ans quand le provincial le choisit pour prendre en charge la fondation de Saint-Hyacinthe. Il fut prier de plusieurs couvents : Flavigny (1861), Dijon (1865), Nancy (1872), de nouveau à Dijon (1877); il fut maître des novices à Abbeville et à Flavigny (1868-1872). Il dut démissionner de sa charge comme prier de Dijon pour répondre à la demande du Fr. Faucillon, provincial, de prendre en main la fondation de Saint-Hyacinthe (voir *Notice biographique* dans *Année dominicaine*, 1901, pp. 194-196).

<sup>3</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Lettre du Fr. Bernard Chocarne, provincial, au Fr. Albert Mathieu*, 20 novembre 1879.

<sup>4</sup> Les Frères Dominique-Ceslas Gonthier et Hyacinthe Gadbois en 1879, Fr. Laurent Fortier en 1882, et Thomas Gauvreau, Antonin Dallaire et Etienne Gauvreau en 1884.

La présence de ces jeunes dominicains canadiens y fut pour beaucoup pour amoindrir la défiance que l'on manifestait envers les Dominicains depuis quelques années. Nous voudrions signaler ici, que le Fr. Dominique-Ceslas Gonthier, l'un des jeunes dominicains canadiens revenu au pays en 1879, fut, à l'occasion de la querelle des écoles du Manitoba dans les années 1890, l'homme de confiance des évêques du Québec.<sup>1</sup>

L'arrivée des jeunes Dominicains canadiens permit d'ouvrir une nouvelle maison au Canada, précisément à Ottawa, en 1884. En 1890, la Province de France comptait donc quatre maisons en Amérique du Nord.

A-t-on ouvert d'autres maisons au détriment de Saint-Hyacinthe?

Ce n'est pas que les autorités dominicaines françaises aient négligé la mission de Saint-Hyacinthe. Au contraire, dès le début il est apparu essentiel d'établir un noviciat pour assurer la survie de la mission. Mais la question restera pendante pendant près de dix ans bien que Rome ait donné son autorisation le 24 février 1877.<sup>2</sup> Les causes de ce retard sont multiples, mais la principale est que les Frères, n'étant propriétaires d'aucun terrain ou propriété, ne veulent pas construire pour se voir dépouillés de leurs biens quelques années plus tard. La solution sera finalement trouvée par Mgr Moreau. Le 20 décembre 1882, il obtiendra de Rome la permission de confier aux Dominicains la Paroisse Notre-Dame-du-Rosaire de Saint-Hyacinthe à perpétuité.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Voir Thomas-Marie Charland, o.p., *Le père Gonthier et les écoles du Manitoba : Sa mission secrète en 1897-1898*, Montréal, Editions Fides, 1979, 132p.

<sup>2</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Bref apostolique du Saint-Siège autorisant l'ouverture d'un noviciat à Saint-Hyacinthe*, 24 février 1877.

<sup>3</sup> APDC, F1 / B2, 6, *Convention entre l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Louis-Zéphirin Moreau, et les Pères Dominicains du Couvent de Notre-Dame du Rosaire de Saint-Hyacinthe, représentés par le vicaire provincial, le père Albert Mathieu, pour la desserte de la paroisse, en date du 20 décembre 1882.*

Les premiers Dominicains qui vinrent au Québec furent en partie, comme nous venons de le voir, responsables de la crise de confiance qu'ils eurent à vivre de la part des Evêques et du clergé. Cependant, nous devons reconnaître que nous ne pouvons pas leur en faire porter toute la responsabilité. L'Eglise québécoise du XIXe siècle, soucieuse d'une liberté d'action qu'elle n'a retrouvée qu'au milieu du siècle, craint que les nouvelles idées issues de la Révolution française ne viennent briser tout ce qu'elle s'est évertuée à construire depuis la grande défaite de 1760. Au mouvement de « libéralisme » qui, d'après elle a été la cause de tous les maux et bouleversements qu'a connus l'Europe, elle oppose l'autorité morale d'une institution qui a traversé les siècles en promouvant l'idéologie « ultramontaine » qui, d'après elle, est seule capable d'assurer la paix et la stabilité dans une société.

Cette crise de confiance envers les premiers Dominicains alliée aux mesures d'expulsion des religieux en France força les Dominicains à se tourner vers les Etats-Unis où ils furent accueillis à bras ouverts à Lewiston et à Fall-River, et au Canada à Ottawa. Il en est résulté qu'en 1890, soit moins de 20 ans après sa fondation, la Province dominicaine de France comptait quatre couvents en Amérique du Nord.

Jean-Jacques Robillard, o.p.  
Prieur du Couvent Saint-Jean-Baptiste  
Ottawa

Conférence donnée à Saint-Hyacinthe  
à l'occasion de l'ouverture des fêtes du  
Centenaire de la Province Saint-Dominique du Canada  
1<sup>er</sup> octobre 2011